



Légende du Plan Communal d'Aménagement

INDICATION GRAPHIQUE

Périmètre du PCA

Périmètre de la révision

Zone de services publics et d'équipements communautaires
=> zone d'espaces verts

DESTINATION PAR ZONE

Espace non destiné à l'urbanisation

4 Zone d'espaces verts

Légende du fond de plan

- Limite parcellaire (Cadastré 2022)
- Bâti existant
- Courbe de niveau

PROVINCE DE NAMUR								
Commune de Walcourt								
Dressé et dessiné par Céline Hermans Ir. Architecte - urbaniste	Signature Céline HERMANS							
Date : 04/11/2022	 Echelle : 1/2000 0 10 20 30 100m							
DOSSIER	PLAN COMMUNAL D'AMENAGEMENT Extension du PAE de Chastrès. Périmètre 2	DOSSIER						
AUTEUR DE PROJET	Développement territorial du Bep Bureau Economique de la Province de Namur Avenue Sergent Vriethoff, 2 B-5000 NAMUR Tél : 081 71 71 54 Fax : 081 71 71 00 e-mail : che@bep.be	COMMUNE						
Commune de Walcourt Place de l'hôtel de ville n° 3 5650 WALCOURT Tél : 071/61.06.10 Fax : 071/61.06.11 								
PLAN	PLAN DE DESTINATION	PLAN						
ADOPTION	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;"> AVANT-PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU </td> <td style="width: 50%;"> VU ET ADOPTÉ PROVISOIREMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU </td> </tr> <tr> <td> LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE LE COLLEGE COMMUNAL CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE DU AU </td> <td> LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE VU ET ADOPTÉ DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU </td> </tr> <tr> <td> LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE </td> <td> LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE </td> </tr> </table>	AVANT-PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU	VU ET ADOPTÉ PROVISOIREMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE LE COLLEGE COMMUNAL CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE DU AU	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE VU ET ADOPTÉ DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE	ADOPTION
AVANT-PROJET ADOPTÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN DATE DU	VU ET ADOPTÉ PROVISOIREMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU							
LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE LE COLLEGE COMMUNAL CERTIFIE QUE LE PRESENT PLAN A ETE SOUMIS A ENQUÊTE PUBLIQUE DU AU	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE VU ET ADOPTÉ DEFINITIVEMENT PAR LE CONSEIL COMMUNAL EN SEANCE DU							
LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE	LE DIRECTEUR GENERAL LA BOURGMESTRE							
APPROBATION	VU POUR ETRE ANNEXE A L'A.M. DU LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA MOBILITE, DES TRANSPORTS, DU BIEN-ETRE ANIMAL ET DES ZONINGS	APPROBATION						